

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 7-8

Artikel: L'enseignement forestier supérieur en Turquie
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

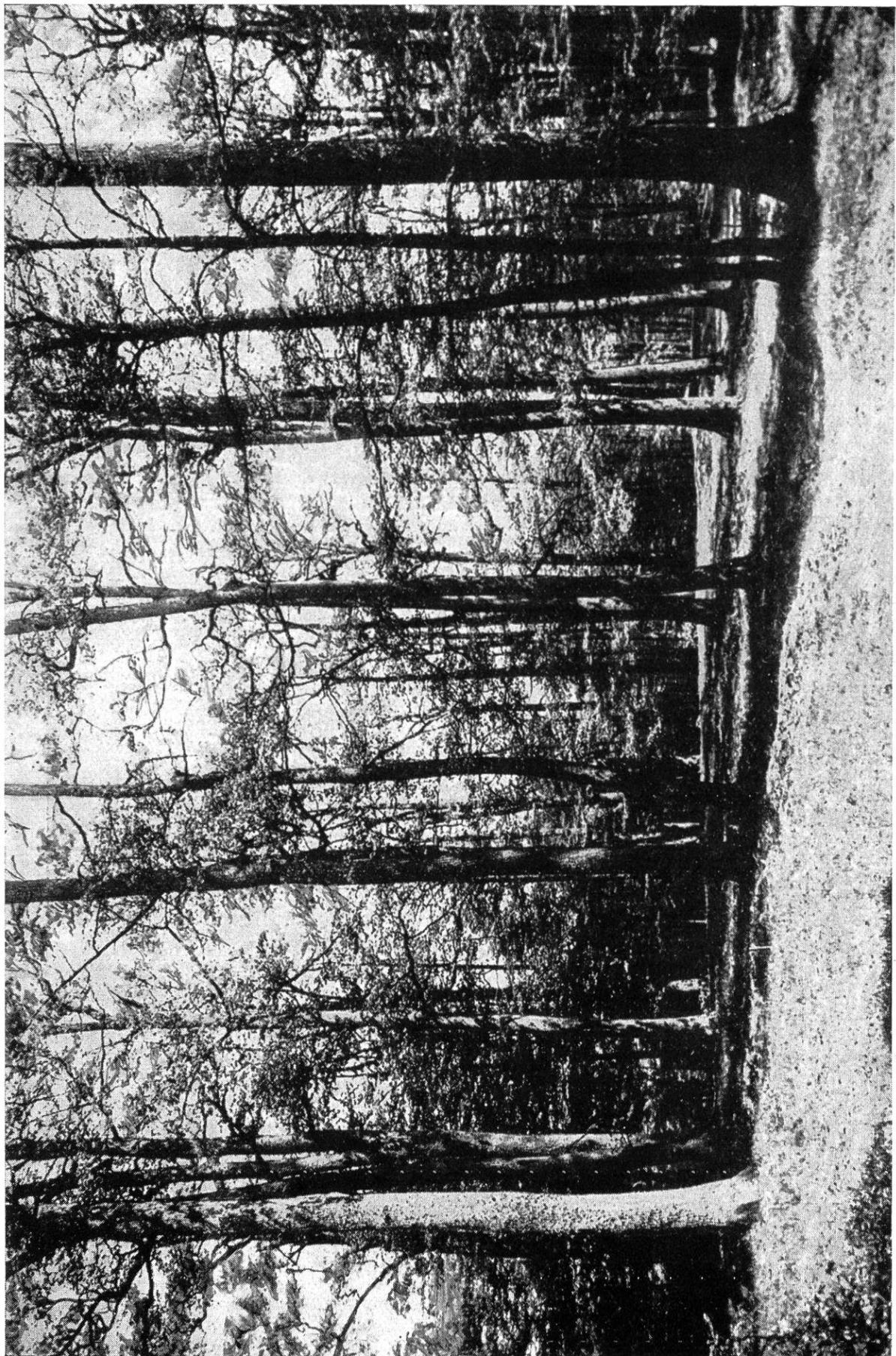
Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. O. Sinner

FORÊT DE CHÊNE DU SPESSART, EN BAVIÈRE
Chênaie de 110 ans, avec sous-plantation de hêtre âgée de 50 ans



Phot. Samhaber, Aschaffenburg

FORÊT DE CHÈNE DU SPESSART (BAVIÈRE)

Type de peuplement dans lequel se trouvent les célèbres „Altheister“ de Rohrbrunn. Sur une étendue d'environ 500 ha, on rencontre ce type de chênes de plus de 300 ans avec une sous-plantation de hêtre

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

80^{me} ANNÉE

JUILLET/AOUT 1929

N° 7/8

L'enseignement forestier supérieur en Turquie.

J'imagine que si l'on posait aux sylviculteurs suisses cette question : que savez-vous de la Turquie au point de vue forestier ? ils répondraient avec ensemble que leurs connaissances dans ce domaine sont absolument nulles; qu'au demeurant, on peut être chez nous un gérant forestier hors ligne, un marteleur de première force, sans savoir en aucune façon ce qu'il advient en foresterie dans la république ottomane placée sous la houlette de Kémal pacha.

Et si la question leur était posée encore de savoir ce qu'il en est de l'administration forestière turque, la réponse serait très probablement de même calibre.

Sans doute est-il permis de marteler et de bien besogner dans nos boisés sans se préoccuper des faits et gestes de problématiques forestiers turcs. Mais ne serait-il pas intéressant, cependant, d'apprendre ce qui se passe dans les forêts de ces lointaines régions du Caucase, du Turkestan, de l'Anatolie et de celles que baigne la Mer Noire ? Voilà ce que nous nous disions, il y a quelques jours, alors que nous eûmes la chance de passer une journée fort agréable dans la compagnie d'un forestier turc authentique, monsieur *Mashar bey*, lequel, au retour d'une longue tournée d'études en Allemagne, a fait l'honneur à l'Ecole forestière de Zurich d'y étudier pendant plus de trois mois.

L'occasion était belle de se documenter sur les conditions forestières de la Turquie et l'organisation de son enseignement forestier supérieur. Nous eûmes garde de la laisser échapper. Et c'est à une interview serrée que fut soumis M. *Mashar bey*, lequel s'y résigna au reste avec la plus parfaite bonne grâce. J'ajoute que ce citoyen turc parle fort bien l'allemand.

Grand fut, d'emblée, notre étonnement d'apprendre que la fondation de l'Ecole forestière turque remonte presque exactement au même temps que celle de l'Ecole forestière suisse de Zurich.

(Jusqu'ici, je dois avouer, à ma grande confusion, avoir admis que telle école turque était inexistante !)

L'Ecole forestière turque a été créée, vers 1855, à Constantinople. Ses premiers pas ont été dirigés par un sylviculteur français bien connu, M. *Tassy*. Ce dernier avait été chargé, par le gouvernement turc, de jeter les bases d'une organisation forestière de la Turquie. La délégation française chargée de ce travail, et dont *Tassy* était le chef, comprenait environ dix forestiers et spécialistes; elle séjourna plusieurs années en Turquie. Et il est intéressant de noter que nombre des prescriptions prévues dans les instructions établies alors, par le forestier français, sont aujourd'hui encore en vigueur dans la république turque.

M. *Tassy* fonctionna comme premier professeur de l'Ecole forestière de Constantinople. Ses cours, donnés en français, étaient traduits incontinent en langue turque.

En 1880, l'Ecole forestière de Constantinople fusionne avec l'Ecole supérieure d'agronomie. De 1880 à 1908, l'Institut nouveau porte le nom « d'Ecole supérieure agronomique et forestière ». En 1908, il y a séparation des deux écoles. A partir de ce moment, l'Institut forestier supérieur de Constantinople a une existence indépendante. Jusqu'en 1917, son programme d'études est calqué sur celui de l'Ecole française des eaux et forêts, à Nancy, et comprend deux années d'études. En 1917, cette durée est portée à trois ans et l'Ecole organisée sur le modèle des écoles allemandes.

Nous avons dit que l'Ecole forestière turque avait son siège à Constantinople. En réalité, depuis 1908, c'est à quelque 15 km de cette ville, soit à « *Bagce Köy* ». Le bâtiment qui abrite cet Institut d'études forestières supérieures est au centre d'une forêt d'école ne comptant pas moins de 5000 ha. Les boisés qui comprennent presque uniquement des essences feuillues, parmi lesquelles chênes et hêtres prédominent, sont aménagés suivant les régimes du taillis simple, du taillis composé et de la haute futaie. Les résineux, représentés par quelques pins, sont en faible proportion.

Vers 1908, le nombre total des étudiants de cette Ecole était de 25 à 30. Dès lors, il a augmenté fortement : en 1929, il s'élève à une soixantaine.

Le personnel enseignant comprend 10 professeurs, dont 4 enseignent les sciences forestières proprement dites et 2 celles de l'ingénieur.

Une particularité de l'Ecole de Bagce Koy, c'est qu'à la fin de chaque année scolaire il est prévu un examen auquel sont soumis tous les étudiants. L'achèvement des études est marqué par un examen final, après la réussite duquel l'Ecole décerne un diplôme; celui-ci donne droit à un engagement par l'Etat.

Nous n'avons rien dit encore de l'étendue des forêts de la Turquie actuelle. A en croire M. Mashar bey, elle s'élèverait à 6—7 millions d'ha, dont 5 millions aménagés en haute futaie. Pour l'instant, la séparation entre les forêts domaniales, communales et particulières n'est pas faite. L'Etat a assumé la tâche de les gérer toutes indistinctement.

Tandis que le nombre des arrondissements forestiers de la Turquie s'élève à environ 150, l'administration forestière turque comprend aujourd'hui près de 200 fonctionnaires forestiers.

Il est à espérer que ces notes hâtives et bien sommaires, sur la Turquie forestière, pourront être complétées sous peu. Notre aimable interlocuteur, M. Mashar bey, a bien voulu promettre de nous y aider. Quand seront parvenus les renseignements complémentaires qu'il voulut bien nous faire espérer, ce nous sera un plaisir d'en faire part aux lecteurs du « Journal forestier suisse ».

H. Badoux.

L'exploitation forestière au Paraguay.

L'exportation des produits forestiers est une des sources de revenus les plus importantes au Paraguay. C'est, d'une part, l'extrait de Quebracho colorado et les grumes de cette essence; d'autre part, les bois de construction et les produits secondaires de la forêt.

Le Paraguay est divisé par le « Rio », ou fleuve du même nom, en deux zones totalement distinctes : c'est, à l'ouest, le *Chaco paraguayen*, dont la limite en litige avec la Bolivie, fut sur le point de provoquer dernièrement une guerre entre ces deux pays; à l'est, le Paraguay proprement dit.

A chacune de ces deux zones correspond un des deux types